

M. Lalonde: Monsieur le président, je comprends que l'honorable député veuille m'empêcher de citer les chiffres que le gouvernement conservateur de l'Ontario a adoptés dans son régime d'assistance sociale. Je vous remercie de me permettre de terminer mes remarques.

Les chiffres d'assistance sociale pour l'Ontario, tels qu'ils ont été vérifiés ce matin à Toronto—et je signale que l'Ontario est la province la plus riche du Canada et que le gouvernement ne saurait invoquer qu'il ne peut obtenir de plus amples fonds—sont de \$246.75 par mois pour un couple, soit un total de \$2,900.61 par an. Ce montant versé par le gouvernement de l'Ontario est inférieur de plus de \$1,200 à celui qui est actuellement proposé.

Au sujet de la question soulevée par le député d'Edmonton-Strathcona au sujet des invalides, des infirmes et des personnes de moins de 65 ans qui sont réellement dans le besoin, je pourrais peut-être donner les chiffres de l'Alberta, du moins pour l'édification de l'honorable député. Ce chiffre est de \$244 pour un couple.

M. Stackhouse: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le député parle toujours de moi comme si j'étais le député d'Edmonton-Strathcona. Je suis le député de Scarborough-Est. Cela me révèle deux choses: d'abord, il connaît très peu de choses sur l'Ouest et, ensuite, ses connaissances géographiques laissent tout autant à désirer que ses connaissances sur les besoins sociaux.

M. Lalonde: Je m'excuse auprès de l'honorable député et j'espère qu'il ne considère pas comme une insulte le fait que je lui aie attribué cette circonscription électorale.

● (2130)

M. Yewchuk: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le ministre aurait-il l'obligeance de citer les chiffres correspondants pour les gouvernements libéraux de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse?

M. Lalonde: Je ne les ai pas pour l'instant, mais je puis dire que ces provinces affectent une plus forte proportion de leur revenu provincial à l'assistance sociale que les provinces d'Ontario et d'Alberta.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Monsieur le président, j'ai ces chiffres maintenant. Ils sont publiés dans l'excellent document, que je recommande d'ailleurs au député, et qui s'intitule «Document de travail sur la sécurité sociale au Canada», document déposé à la Chambre en avril dernier. Le tableau 8 annexé en appendice à la page 53 de la version anglaise donne le chiffre de \$2,188 pour l'Île-du-Prince-Édouard en avril. Ce chiffre a peut-être augmenté depuis. Je n'ai pas de chiffres à ce jour, mais voilà pour la pauvre petite île. Cela, en pourcentage du revenu personnel, représente 3.4 p. 100 du revenu provincial dans l'Île-du-Prince-Édouard, alors que le grand gouvernement généreux de l'Ontario y consacre 1.4 p. 100.

Des voix: C'est une honte!

M. Yewchuk: C'est une faible excuse.

Sécurité de la vieillesse

M. Lalonde: Si vous consultez le tableau 7 qui figure à la page 52 de la brochure en question, vous constaterez que les deux provinces...

M. Reilly: Je fais un rappel au Règlement, monsieur le président, on demande simplement au ministre s'il pense que le montant en question est suffisant pour vivre. Je ne pense pas que cela nécessite une longue diatribe passionnée sur les méfaits du gouvernement de l'Ontario. Je ne suis pas ici pour présenter des excuses au nom du gouvernement de l'Ontario. Je suis ici pour attaquer le ministre et ses collègues.

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis certain que le député ne voudrait pas que le président intervienne dans un débat entre deux députés ou qu'il indique à un député ce qu'il doit dire ou ne doit pas dire dans ses exposés aussi longtemps qu'il respecte le Règlement et les usages de la Chambre. Le député d'Ottawa-Ouest a permis au ministre de prendre la parole...

M. Reilly: Afin qu'il puisse répondre à une question.

M. le vice-président: ... et il m'est impossible d'enlever la parole au ministre à moins qu'il ait épuisé ses 20 minutes.

M. Lalonde: Je laisserai aux députés le soin de deviner quelles sont les deux provinces du Canada qui affectent le plus petit pourcentage de leur revenu à l'assistance sociale. Il s'agit de deux provinces qui ont des gouvernements conservateurs, l'Ontario et l'Alberta, qui y consacrent respectivement 1.4 p. 100 et 1.7 p. 100 de leurs recettes.

M. Yewchuk: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le ministre n'a fait qu'indiquer que les très bons gouvernements de ces deux provinces, qui sont les provinces les plus riches, ont peu de chômeurs et qu'elles n'ont pas besoin de payer autant.

M. Lalonde: Monsieur le président...

M. le vice-président: A l'ordre. La présidence sollicite la collaboration des honorables députés. Si l'on continue à invoquer le Règlement pour poser des questions et donner son opinion, les travaux du comité ne progresseront pas. J'inviterais le ministre, s'il n'a pas terminé son intervention, à le faire, après quoi la présidence rendra la parole au député d'Ottawa-Ouest.

M. Lalonde: Je tiens seulement à dire, en terminant, que je suis désolé que l'honorable député qui vient de parler soit apparemment satisfait des montants versés au titre d'assistance sociale dans les deux provinces dont il a été question.

M. Reilly: Monsieur le président, je n'ai pas obtenu de réponse à la question que j'ai posée, mais je n'en attendais pas de toute façon. Il y a de nombreuses déficiences dans la façon dont les gouvernements agissent. Comme je l'ai déjà dit, je ne suis pas ici pour excuser le gouvernement de l'Ontario. Je suis ici pour essayer de montrer le bon sens à ce gouvernement.

M. Yewchuk: Une tâche impossible.